

Solidaires



Branche INRA

Notes délégation SUD-RE CCHSCT de l'INRA du 23 juin 2015

A noter qu'au matin de ce 23 juin, tous les médias titraient sur la « brebis médusée de l'INRA », ce sujet s'est du coup invité en préalable de l'ODJ...

Rappel de l'ODJ officiel (déjà trop) fourni

- PV et suivi du CCHSCT du 20 mars 2015
- Bilan OPPI et présentation des évolutions de l'outil
- Evolutions des notions d'accidents de service, reconnaissance et prise en charge des accidents.
- Bilan application de la NS 2012-60 sur l'analyse et le suivi des accidents et des incidents de service (ASAI)
- Lettre de mission de la cellule Handicap
- Présentation de l'outil d'autoévaluation des unités
- Clarification des missions du CHSCT et synthèse de la réunion du 12 juin sur les CHSCT de site
- Bilan des formations préventions 2014
- Questions diverses

Point d'information sur l'affaire de l'expérimentation animale OGM

La demande d'un échange préalable sur ce point a été formulée par les représentant/es du personnel (RP), qui ont eu le temps de se concerter à l'entrée de la séance.

Cela tombe bien, car de son côté, le DG délégué, qui préside la séance, souhaitait aussi donner quelques informations sur cette actualité, avec enquête administrative interne, signalement auprès du juge et procédures en cours sur les dysfonctionnements et une « action intentionnelle » (CAP). Et des mesures sont prises concernant le renforcement de l'encadrement et de la législation.

Après suspension de séance, l'ensemble des représentants du personnel demande un CHSCT extraordinaire sur l'ensemble du contexte prévention/conditions de travail de ce dossier, ceci dans les prochains jours, avec toutes les pièces préparatoires nécessaires.

Le DG délégué s'étonne de cette demande qu'il ne considère pas opportune. Le DRH souligne que le dialogue en CAP est privilégié (ça, c'est grandiose, de prendre les CAP pour des lieux de dialogue !). En tant que SUD, nous insistons sur la responsabilité de l'INRA sur ce sujet, d'autant que le positionnement médiatique (se retranchant sur des fusibles « exécutants ») pourrait se retourner, après enquête, contre l'INRA. En réponse, la direction nous informe qu'une troisième CAP (visant un cadre) est lancée depuis la veille.

In fine, les représentants du personnel sont invités à préciser leur demande par écrit.

Pour info, ce même 23 juin, en soirée, nous avons diffusé une [première contribution](#) syndicale SUD à tout le personnel, face aux infos médiatiques ne relayant que le point de vue de la DG.

Déclaration préalable de la délégation SUD

Rapidement, vu le timing, nous tenons à faire état de nos autres préoccupations du moment dans le suivi de cette instance :

« Quelques observations sur la forme :

- Un ordre du jour hyper chargé et des documents préparatoires volumineux et impossibles à s'approprier dans un court délai. A nouveau, nous demandons un envoi de ces documents dans un calendrier plus réglementaire (rappel de l'article 20 de la note de service 2012-53 du RI de ce CCHSCT)

- Concernant le PV, nous allons valider ce dernier alors que nous l'avons reçu il y a 8 jours. Nous demandons que le prochain PV soit envoyé comme le prévoit le RI, un mois après la tenue de l'instance. (article 8 de la NS déjà citée). Nous ne validerons plus les prochains PV dans ces conditions !

Après la forme, abordons maintenant le fond :

Nous avons déjà manifesté notre inquiétude face à l'évolution actuelle, en ne votant pas le plan de prévention 2015 en mars dernier. Depuis, nous constatons de **nouvelles réticences de l'administration à maintenir une concertation constructive dans des situations individuelles ou collectives difficiles** survenant dans les centres.

Nous avons été particulièrement dépités à l'annonce de **la création d'une prochaine cellule dite du « traitement des situations dégradées »**. Ce qui indique le manque d'ambition de l'Institut qui reconnaît la dégradation de la politique en se résignant à un rôle de pompier, sans intervenir en amont. Notre recommandation d'un médiateur reste toujours « lettre morte » ... »

Approbation du PV du CCHSCT précédent, suivi des décisions, questions diverses

Sur les maladies professionnelles : SUD signale que les tableaux annuels ne sont pas complets, ne prenant pas en compte les dossiers (refusés ou retenus) ouverts l'année précédente. Ce qui induit un nombre important de dossiers, vu leur longue durée d'instruction...

La lettre de mission des assistants de prévention est (enfin) finalisée, moyennant un ajustement demandé par SUD.

Nous faisons part, en question diverse, d'une information parue dans la presse concernant une maladie professionnelle non reconnue à Clermont-ferrand, un recours ayant été déposé par la famille de l'agent décédé : La Direction indique ne pas pouvoir nous répondre sur le champ, (A noter que la direction de la comm' avait pourtant eu un commentaire « carré » sur le sujet) :

<http://www.lagazettedescommunes.com/341796/maladies-professionnelles-et-pesticides-linra-devant-la-justice/>

Clarification des missions du CHSCT, suivi formations

Nous n'avons pas de rendu écrit de la réunion tenue début juin sur le contour des CHSCT (suite au conflit maintenu sur le centre Val de Loire) et que SUD (comme la CGT) avait décliné. L'objet de la réunion concernait tout l'INRA, sauf le centre en conflit, c'était quand même « fort de café » ! (rappel sur ce nouveau centre Inra Val de Loire, nous demandons le maintien des 2 CHSCT antérieurs). Un nouveau groupe de travail est annoncé, à l'automne, sur le sujet !

Le calendrier des réunions de formation des membres des CHSCT a pris du retard... alors qu'à SUD nous avons demandé, des 2014 !, que la première réunion (J1) se tienne en amont de l'installation officielle du nouveau mandat de ces CHSCTs.... A désespérer (il n'y a pas de raison que la prévention échappe à la gestion dégradée existant à tous les étages :!!!).

Bilan OPPI et présentation des évolutions de l'outil

Il y a une progression du nombre d'évaluations renseignées dans l'outil. L'OPPI a évolué dans un objectif de simplification de la saisie des données. Une campagne de formation/communication adaptée (diaporama, site, guide et didacticiels) va être mise en place...

A propos des risques inacceptables, l'ISST rappelle que ce qui est important, c'est ce qui est mis en place après la déclaration d'un risque inacceptable (et il signale qu'il l'a déjà dit !).

Evolution des notions d'accidents de service, reconnaissance et prise en charge

Des informations circulant via les SDAR ont suscité des interrogations, voire des inquiétudes (sur le certificat médical, sur les témoignages requis...). Il est précisé que la note de service de 2002 -102 reste d'actualité pour le moment. Même si la DRH se réserve la possibilité de demander des documents complémentaires... conformément à la réglementation.

Un groupe de travail de la DRH se penche sur le sujet, le secrétaire du CCHSCT est mandaté pour y participer. C'est l'occasion de rappeler plusieurs dysfonctionnements dans le système actuel : avec des agents qui sont obligés d'avancer les frais, des mi-temps thérapeutiques qui ne sont pas obtenus dans les temps...

Nous rappelons notre demande SUD d'un comité de réforme national, comme cela se fait depuis des lustres au CNRS, ce qui permet d'avoir un suivi plus affiné des dossiers difficiles, une veille sur les maladies professionnelles émergentes... l'INRA l'a d'ailleurs noté comme objectif de la convention en cours avec le FIPHFP (handicap)

Lettre de mission du groupe de travail handicap et accessibilité

Le nouvel animateur du groupe présente la lettre de mission, consacrée essentiellement à l'accessibilité des locaux INRA. Il s'agit d'un travail mis en place en 1999 dans lequel plusieurs sudistes actuels ont déjà œuvré. Et ce sera l'un de nos représentants en CCHSCT qui suivra ce dossier (le dossier handicap / volet poste de travail - accessibilité étant désormais de la compétence officielle de l'instance).

Le problème, et qui va grandissant, est le manque de crédits pour cette mission. Nous espérons un déblocage par le retour à des plans pluriannuels co-financés, dans le cadre du FIPHFP.

L'autre sujet abordé à cette occasion est l'audit handicap, désormais clos, et qui sera présenté lors d'une réunion du CCHSCT de rentrée.

Bilan d'application de la NS sur l'analyse et le suivi des accidents et des incidents

Il est noté tant par l'administration que par les représentants du personnel que la note de service ne faisait pas explicitement référence aux maladies professionnelles, (même si c'est dans les attributions réglementaires). Ce qui explique sans doute le peu d'analyses sur les maladies professionnelles.

Expression SUD : si les résultats sont positifs, la marge de progression est encore importante ! Sachant que c'est une démarche quasi-culturelle, une fois que l'habitude est prise, cela marche... Outre les maladies professionnelles il faut aussi inclure les incidents par rapport à l'environnement au sens large (sujet visé par le décret). Une référence directe au problème de Bressonvilliers...

Une réunion sera organisée pour améliorer le contenu de la note de service.

A savoir : un court échange a également eu lieu sur le développement de l'initiative Evaluation/conseil des RPS dans les centres (avec confusion de sujet, l'administration parlant de l'outil d'autoévaluation des unités). Pour faire court, ce dernier sujet (l'autoévaluation) sera revue à un prochain CCHSCT et pour les RPS, l'administration a reconnu qu'il y avait eu une certaine précipitation à solliciter les RP aux CHSCT, sans leur donner le temps d'un échange préalable sur leur fonction (contrôle ou partie-prenante totale) dans ce dispositif. Il y a semble t-il accord des 4 syndicats sur le principe de ne pas prendre partie, au-delà du contrôle du bon déroulement de la démarche...

Rendu de l'intervention de la délégation : Roselyne P, Patrice Q et Patrick G

A savoir aussi, un relevé officiel de conclusions de cette réunion est accessible sur l'intranet national :

<https://intranet6.inra.fr/prevention/LA-PREVENTION-A-L-INRA/L-organisation-de-la-prevention/Le-CCHSCT>

Domage que le cheminement pour accéder à cet espace demeure particulièrement laborieux lorsqu'on visite le site ! chapeau si vous le retrouvez ! (ce n'est pas faute de l'avoir signalé)